Compte rendu du CSE Réseau des 20 et 21 mars 2024

Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA.

Sur le banc de touche

Un ordre du jour très allégé pour ce CSE de mars. Pourtant, les salariés attendent des explications sur le déploiement à court terme de nouveaux projets stratégiques, comme la fusion France 3/France Bleu. De même qu'un nouveau train d'économies. Mais pour l'instant, c'est bouche cousue avant les JO !

Ce qui n'empêche pas la direction de l'entreprise de mettre en place, dès le mois de mai, un scandaleux plan d'austérité sur le dos des CDD.

Lire notre liminaire ici.

AU SOMMAIRE

- Peu chers, les CDD
- Travailler plus avec moins
- Encadrement toxique et grandes souffrances
- Voyage voyage…
- Prévenir ou courir !

Peu chers, les CDD

Le point n'était pas à l'ordre du jour, mais la décision de la direction *"d'accompagner l'attractivité"* de l'entreprise pour les CDD en leur annonçant… une baisse de leurs frais d'hôtel et de repas imposait une réaction à la hauteur de cet abus de faiblesse et de langage.

Les élus ont donc interpellé Isabelle Staes et Samuel Bignon qui ont consenti à répondre "brièvement".

Quand les élus dénoncent une décision scandaleusement inéquitable et déconnectée de la réalité (86 euros repas et nuitée), qui crée une sous-catégorie de salariés par rapport aux CDI, la direction répond contraintes budgétaires et veut faire croire qu'elle tient à ces collaborateurs CDD "futurs CDI".

Au bout de combien d'années…? Et parfois avec l'aide des prud'hommes, ont souligné les élus qui ont remis symboliquement la pétition initiée par ces collaborateurs à la direction (elle a recueilli plus de 600 signatures et reste ouverte).

Tous les élus ont demandé le retrait de cette mesure. Seule affirmation partagée des deux côtés de la table : sans CDD, FTV ne pourra(it) pas fonctionner.

Travailler plus avec moins

Le réseau de France 3 compte 2664 salariés permanents.

On enregistre une légère croissance : plus 11 salariés en une année. Après tant d'années de vaches maigres et de stagnation des effectifs, nous pourrions nous en réjouir.

Sauf que le temps d'antenne et la charge de travail ont explosé avec Tempo. La conclusion est simple pour vos élus : le compte n'y est pas.

En regardant les chiffres de plus près, on constate que le réseau a perdu 193 ETP (équivalent temps plein) en 5 ans et 9 ETP sur l'année 2023. Un chiffre qui n'a rien de contradictoire avec le gain de 11 emplois permanents. Ce bilan aurait été encore plus catastrophique si la direction n'avait pas été contrainte de déployer 60 ETP pour la mise en place de Tempo.

Les PTA ont payé le plus lourd tribut de cette baisse d'ETP : - 16 en 2023.

Pour les journalistes, on enregistre au contraire un solde positif : + 7 ETP. Une augmentation qui s'explique par le recours aux CDD. + 15 ETP de journalistes non permanents en 2023 : un taux anormal de l'avis même de Samuel Bignon, DRH du réseau.

Les élu.es se sont rendu compte qu'en additionnant le nombre d'heures supplémentaires payées et celui des heures compensées, on arriverait à un total de 50 ETP.

Par ailleurs, on ne peut que constater dans ce bilan qu'il n'y a pas de rééquilibrage dans les effectifs entre antennes. En Pays de Loire par exemple, toute la production d'émissions est externalisée, faute de suffisamment de salariés.

Autre constat amer, les élu.es ne disposent toujours pas d'un bilan complet des effets de la RCC avec le chiffre de suppression de postes par antenne.

Encadrement toxique et grandes souffrances

Une expertise du cabinet Secafi sur l'antenne de Poitiers a mis en exergue beaucoup de situations similaires rencontrées çà et là ou en germe dans le réseau régional.

À l'origine, un journaliste de Poitiers en état de choc : dénigrement de son travail, propositions de formations, menaces à peine voilées, humiliations publiques, comportements managériaux désinhibés. Et une grande partie de l'antenne qui exprime ses propres souffrances face à un "trio d'encadrement" de la rédaction.

Aujourd'hui, la situation a commencé à s'apaiser, mais cette dégradation est reconnue sans tabou par le directeur régional, Fabrice Goll, qui parle d'un "management inapproprié".

Cette expertise précise met le doigt sur des défaillances qui se répètent. Pour les élu.es, il y a nécessité d'un meilleur accompagnement de l'encadrement. Point de vue que partage la direction qui dit "travailler à ce chantier". Pour la directrice du réseau, il faut "un meilleur choix des profils", "un retour des rédacteurs en chef au centre de l'éditorial", une revalorisation de la fonction de rédacteur en chef adjoint avec des "missions de deux ans, par exemple, et un retour sur le terrain".

Dans leur résolution, les élu.es préconisent aussi une meilleure formation aux nouveaux encadrants, qui ne doivent pas être lancés du jour au lendemain sans cette formation initiale. Un traitement des journalistes en BIP équivalent à celui de leurs collègues de la rédaction de rattachement.

Enfin des choix immobiliers qui respectent les attentes des salariés (à Poitiers où la station est pourtant toute neuve, la conférence de rédaction se déroule dans deux salles différentes : la salle de réunion étant trop petite).

Pour le SNJ, les moyens affectés aux reportages de terrains et la considération pour les "reporteurs" doivent aussi être remis au centre des priorités.

Voyage voyage…

Pendant la covid, les présidents des ASC étaient dans l'incapacité d'organiser des activités dans leurs antennes. Ils ont alors accumulé un petit pactole qui a été dépensé durant l'année 2023, notamment avec de beaux voyages à l'autre bout du monde pour certaines antennes. Dans les prévisions 2024, là où il aurait fallu la jouer fourmi, certaines ont continué à la jouer cigale.

Les montants engagés sur un rythme fort agréable de plusieurs voyages dans l'année a créé des déficits conséquents que l'ensemble du CSE devra bien éponger. Entre celles qui partent à l'autre bout du monde et qui affichent un déficit de 90 000 euros et celles qui n'ont même pas les moyens de faire un voyage de quelques jours pas trop loin tous les 5 ans. Il y a un sentiment de ne pas faire partie de la même entreprise.

Une étude va être réalisée sur la pertinence et les montants de certains services. Et les présidents des ASC devront maintenant faire des budgets prévisionnels, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Un rééquilibrage pour mettre enfin de l'équité dans les antennes est également sur les rails pour que les moins bien dotées d'entre elles puissent également faire leurs valises de temps en temps, notamment en mutualisant leurs moyens. Pour mémoire, le budget de chaque antenne est calculé en fonction du nombre d'ayants-droit.

Prévenir ou courir...

Un directeur de la prévention en matière de santé pour le réseau ! Ce sera Raphael Bourgier. Un poste dont on connaitra les missions précises en avril ; le diagnostic, lui, est déjà posé, le bilan de santé n'est pas au beau fixe et les élus sont parfois contraints de jouer les secouristes.

En Nouvelle Aquitaine, après l'accident de travail d'un JRI suite à une grave chute, il a fallu l'intervention des RP pour que la déclaration à l'assureur de France TV soit faite dans les délais (15 jours) sous peine de perdre les éventuelles prises en charges nécessaires, lors d'une immobilisation par exemple. L'occasion de refaire un point sur ce qui est précisément remboursé par l'assurance et pris en charge par France TV en cas d'accident grave et invalidant. La CSSCT demande un éclairage et des mesures urgentes sur les procédures.

Ailleurs, ce sont les plans d'actions menés suite aux préconisations de différentes enquêtes (Rennes, Besançon, Toulouse, Reims, Antibes) qui souffrent de maux divers selon les cas : du suivi incomplet à l'absence totale de prise en compte. Là encore, les élus doivent se transformer en surveillants pour que les protocoles soient respectés.

L'inertie et la complexité dans les chaines de décision ne rassurent pas sur l'efficacité du traitement des problèmes dans le réseau, dont l'idéal effectivement sera une réelle politique de prévention.

Prochain CSE :
les 17 et 18 avril 2024

Les élus et représentant syndical SNJ souhaitent bonne route à Samuel Bignon qui a souhaité quitter ses fonctions de DRH du Réseau.
Ils tiennent à souligner la qualité de son écoute dans leurs échanges avec lui.

Vos élus et représentant SNJ :
Hervé Colosio, Myriam Figureau, Vincent Habran et Magali Roubaud

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28